

6 Économie

Signature de convention pour l'insertion des jeunes Friedlander emboîte le pas aux autres



Paraphe des documents par les officiels.



Vue partielle de l'assistance ayant pris part à la cérémonie.



Echange de documents entre le secrétaire exécutif, Jean Oscar Nzoutsi Diosse et le Directeur général de Friedlander, David Hoareau.

LBON

Libreville/Gabon

LA problématique de l'emploi dans sa dimension globale reste et demeure un enjeu de taille et une préoccupation majeure pour la plupart des Etats à l'échelle planétaire et pour le Gabon en particulier. Aussi, dans le but d'éradiquer ce fléau qui touche particulièrement les jeunes avec pour corollaire la pauvreté, la

précarité, les inégalités et l'exclusion sociale, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a pris d'importantes décisions au terme des assises sociales d'avril 2014. Notamment l'instauration d'un contrat d'apprentissage jeunesse obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés et comme critères d'accès aux marchés publics.

Ainsi, pour coller à cette vision, le Fonds d'aide à l'insertion et à la réinsertion professionnelles (FIR) signe-t-il des conventions

de partenariat depuis un certain temps avec des entreprises disposées à promouvoir l'employabilité des jeunes. C'est dans cette optique qu'une double convention triennale a été signée hier dans les locaux de l'Office national de l'emploi (One) entre le FIR, représenté par son secrétaire exécutif, Jean Oscar Nzoutsi Diosse, le secrétaire général adjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Caroline Mimboui et le directeur général de Friedlander, David Hoareau. Une

séance marquée par les interventions, le paraphe et l'échange des documents. Premier à intervenir, David Hoareau a, dans un esprit de citoyenneté, dit son plaisir de participer à cette "belle aventure" en améliorant l'employabilité de trente jeunes Gabonais dont dix diplômés et vingt sans qualification. Il s'agit, a-t-il poursuivi, "d'aider les premiers à mieux appréhender les contraintes de la vie en entreprise, et de transmettre aux seconds la vision et l'envie de travailler". L'objectif étant surtout de

disposer d'une main-d'œuvre qualifiée capable de procéder à la transition entre les anciens, dont l'âge de la retraite approche, et les jeunes arrivants. Le représentant du ministre du travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Caroline Mimboui a, pour sa part, apprécié à sa juste valeur l'engagement du directeur général de Friedlander à qui elle a transmis la reconnaissance du gouvernement. Elle a profité de cette tribune pour "lancer une invite solennelle à l'ensemble des

opérateurs économiques présents sur le territoire national, afin qu'ils emboîtent le pas à l'Union pétrolière gabonaise (Upega), Total Gabon, Bolloré africa logistics, la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), la Compagnie de placage de bois du Gabon (CPBG), la Société d'aconage et de transport maritime (Satram), Gabon sourcing supply et aujourd'hui Friedlander". A ce jour, douze conventions ont déjà été signées pour l'amélioration de l'employabilité de près de 1 300 jeunes.

Visite d'infrastructures commerciales

Jeanne Mbagou sur le site du futur marché d'Akournam II

L.R.A.

Libreville/Gabon

CONSTRUIT dans le 2e arrondissement d'Owendo sur une superficie de plus de 4 000 m², le futur marché d'Akournam II ouvrira prochainement ses portes au public. Afin de s'assurer de la bonne exécution des travaux, le maire de la commune d'Owendo Jeanne Mbagou, a été, hier, visiter cet ouvrage. Satisfaite dans l'ensemble, Mme

Mbagou a précisé que la construction de ce marché a été fait sur fonds propres. "Nous n'avons pas eu besoin d'une banque, ni d'un homme d'affaires. Ce joyau a été construit sur les recettes propres de la mairie d'Owendo", s'est gargarisée Mme Mbagou.

Si pour l'heure, le coût exact des travaux n'a pu être communiqué, la mairesse a de bonnes raisons d'exulter, tant ce marché aura fait couler beaucoup d'encre et de salive.

Quant à la capacité du marché, il peut, selon Jean-Hi-

laire Moussavou, l'architecte en charge des constructions, contenir 400 personnes directes dans des boxes de 10m² à 50m², ainsi que sur les nombreux étals. "Les constructions respectent les normes en matière environnementale, de lieux d'aisances, d'espaces verts, dynamique d'échanges, facilité de mouvement des usagers...", a-t-il vanté.

Si tout se passe sans encombre, le marché d'Akournam 2 sera inauguré dans un mois, a fait savoir Mme Mbagou.



Un instantané de la visite du futur marché d'Akournam II par Jeanne Mbagou et ses collaborateurs.

Clôture de l'atelier sous-régional sur les dispositifs d'exclusion des tortues marines en pêche chalutière

Réduire l'impact néfaste de la pêche illégale sur les ressources halieutiques

Jean MADOUA

Libreville/Gabon

LES travaux de l'atelier sous-régional sur les dispositifs d'exclusion des tortues marines en pêche chalutière se sont achevés sur une recommandation forte, celle de mettre en place le système TED dans les pêcheries du golfe de Guinée.

Cette rencontre a regroupé les experts venus de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Congo, du Nigeria, de la Guinée Equatoriale, des Etats-Unis d'Amérique et bien entendu du Gabon.

L'inspecteur des services Julbert Pachika, en lieu et place du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité alimentaire, en clôturant les travaux de ses assises de trois jours, s'est réjoui de la qualité d'échanges entre les participants.

« Le Gabon a été heureux et très honoré d'avoir abrité durant trois jours cet atelier sous-régional sur les dispositifs d'exclusion des tortues marines (TED) en pêche chalutière dont les objectifs visaient le partage de l'expérience du Gabon, premier pays francophone noir à avoir adopté les TED dans sa



Les experts du Gabon lors de l'ouverture des travaux.

législation. Mais aussi le processus d'aboutissement à la certification 603 du gouvernement américain à travers

les échanges en ateliers, les activités de pêche dans les pays de la sous-région ouest africaine et leurs implications sur les tortues marines, sans oublier une démonstration pratique en mer de l'utilisation des TED », a-t-il souligné.

Le représentant du ministre a constaté que durant les travaux les participants ont mutualisé leur savoir-faire par des échanges fructueux non seulement par la qualité des exposés mais aussi par des concertations entre les parties prenantes qui étaient des représentants des Etats, des industriels, des scientifiques et de la so-

ciété civile. Il a félicité ces derniers pour avoir développé une stratégie qui prend en compte l'ensemble des préoccupations indispensables à la mise en place du système TED. Et, partant de cette vision, il a suggéré que chaque pays développe sa propre feuille de route avec la mise en place des TED dans les chaluts à poisson et à crevette.

A travers des exposés, il a noté que dans un proche avenir, l'exploitation des produits halieutiques issus des pays du golfe de Guinée vers l'Europe sera conditionnée par la certification au programme TED.